

Le GIS Institut du Genre lance deux appels à projets dans le domaine des études du genre et des sexualités.

Fondé en 2012 à l'initiative de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, l'Institut du Genre est un Groupement d'Intérêt Scientifique qui réunit 30 partenaires institutionnels. S'appuyant sur des UMR et des équipes explicitement engagées dans la recherche sur le genre, il constitue un lieu de coordination, de référence et d'accueil scientifique des recherches françaises sur le genre et les sexualités. Il a vocation :

- 1) à contribuer à la reconnaissance scientifique et à l'extension géographique de ces recherches en France ;
- 2) à donner, à la faveur de diverses actions de soutien, une visibilité internationale aux recherches françaises dans ce domaine ;
- 3) à favoriser l'émergence de nouvelles formes de collaboration scientifique, y compris avec des partenaires étrangers ;
- 4) à encourager les recherches interdisciplinaires ou transversales à périmètres multiples, à l'intérieur des SHS mais aussi entre les SHS et les autres domaines scientifiques. Ces derniers font par ailleurs l'objet d'un appel spécifique du « Défi Genre » de la Mission pour l'interdisciplinarité.

L'Institut du Genre a défini 10 axes d'investigation à développer :

Axe 1 : Epistémologie et théories du genre : genèse et généalogie du champ ; catégories opératoires et modes d'analyse.

Axe 2 : Politique, *Care*, Justice

Axe 3 : Territorialités, Espaces, Mondialisation

Axe 4 : Genre et Temporalités

Axe 5 : Genre, Production, Marché

Axe 6 : Création, Arts et Littératures

Axe 7 : Sexualités, Hétéronormativités et LGBT

Axe 8 : Genre, Famille, Parenté

Axe 9 : Genre, Religions et Sécularisations

Axe 10 : Corps, Santé, Société

**En 2014 le GIS Institut du genre lance un appel à projets concernant deux de ces thématiques.**

## **Genre, Production et marchés : appel à projets**

Les problématiques économiques sont encore peu présentes dans les recherches sur le genre en France, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres pays européens, en particulier en Grande-Bretagne et en Europe du nord.

Pourtant, les échanges de biens et de services – marchands et non marchands – plus ou moins volontaires ou plus ou moins contraints, sont à la base des rapports de genre et les structurent, que ce soit dans la/les familles(s) de tous types, ou sur les marchés, en particulier le marché du travail. Inversement, la question du genre, de façon parfois plus diffuse et parfois souterraine, traverse l'ensemble des activités économiques d'une société.

Pourtant, la question du travail des femmes a d'emblée été posée comme centrale dans les recherches sur le genre en France, en particulier par les sociologues, qui se sont penché-e-s, entre autres, sur les inégalités entre les types de salaire, de carrière, de statut, et sur le temps partiel. Des économistes et des gestionnaires ont également travaillé sur ces questions, mais il reste beaucoup à faire : quels sont les mécanismes précis à l'œuvre dans les entreprises et sur le marché du travail pour expliquer le phénomène du « plafond de verre » ? À quel moment, et pour quelles raisons, les carrières des femmes se trouvent-elles ralenties par rapport à celles des hommes ? Quels sont les mécanismes qui sont à l'origine du « choix » du temps partiel ? Comment réduire encore les inégalités de salaire ? Les inégalités dans la participation au marché du travail ? Il faut également poursuivre l'analyse de ce qui se passe en amont du marché du travail, dans le système éducatif : l'orientation scolaire genrée, l'absence persistante des filles dans les filières scientifiques. Il s'agit là d'exemples. Ces questions, et bien d'autres, restent ouvertes pour des recherches futures.

Il est clair que, parmi les réponses à ces questions, un certain nombre, essentielles, passent par la famille, et en particulier par la famille en tant que productrice de biens, de services et ... d'enfants. De manière paradoxale, la participation désormais massive des femmes au marché du travail ne s'est guère accompagnée d'une redéfinition des rôles de genre au sein de la famille. S'il est un domaine où les normes sociales de genre semblent n'évoluer que très peu, ou très lentement, voire pas du tout, c'est bien celui du partage du travail domestique et du temps consacré aux enfants. Pourquoi ces résistances ? Comment, pourquoi, et où certaines évolutions se font-elles jour néanmoins ? Là encore, ces questions sont largement ouvertes.

Il est clair que toutes les questions évoquées ci-dessus peuvent avoir des aspects différents dans différents contextes, nationaux en particulier, ou dans des pays dont les stades de développement sont différents. Chaque contexte peut donner des éléments intéressants pour analyser le problème général soulevé. Il va de soi également que l'internationalisation des échanges implique des évolutions qui, là aussi, ont des effets sur la question du genre, notamment, mais pas exclusivement, à travers la division du travail domestique et de soins aux enfants entre des femmes privilégiées économiquement et des migrantes. Existe-t-il des régularités, et comment en mettre en lumière les différents aspects (positifs ou négatifs) ? De même, la prise en compte explicite de la question du genre dans l'analyse du développement économique, ses potentialités comme ses possibles dérives, représente un domaine de recherche prometteur.

Cet appel à projet concerne donc l'ensemble des lignes de recherche reliées aux thèmes évoqués ci-dessus.

Les disciplines concernées sont, en premier lieu l'économie, la gestion et la sociologie, mais également, parmi d'autres et de façon non exhaustive la psychologie, l'anthropologie, l'histoire, la géographie, les sciences politiques ou le droit.

## **Objectifs de l'appel à projets**

Cet appel à projets a pour objectif de :

- favoriser des mises en réseau scientifiques à l'échelle nationale ou internationale
- favoriser la constitution de projets de type « ANR » ou « projets européens » en contribuant à leur montage
- soutenir la mise en œuvre de recherches et d'enquêtes de terrain
- aider à la mise en œuvre de projets éditoriaux de grande ampleur
- permettre ou accompagner l'émergence de nouvelles problématiques

Dans cette perspective, les projets présentés pourront inclure, mais ne doivent pas se limiter à, l'organisation de colloques ou de journées d'études.

Les manifestations scientifiques organisées par les lauréats devront inclure la mention du soutien de l'Institut du genre. Les porteur-e-s de projets lauréats pourront, si ils ou elles le souhaitent, faire appel à un membre de l'Institut (direction ou conseil scientifique) pour représenter l'Institut du Genre à ces manifestations.

Une note de synthèse et un bref état des dépenses seront demandés par le GIS Institut du genre à l'issue de la mise en œuvre des projets sélectionnés. La note de synthèse sera affichée sur le site de l'Institut du Genre.

## **Conditions d'éligibilité**

Cet appel s'adresse à tou-te-s les chercheurs/cheuses et enseignant-e-s – chercheurs/cheuses statutaires relevant d'établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur, quels qu'en soient le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France.

Priorité sera donnée à des projets portés par des individus ou des collectifs relevant d'au moins deux unités ou équipes différentes.

## **Modalités de soutien**

Le financement est plafonné à 5 K€ par projet

Le financement est accordé pour l'année 2014. Il sera versé en une seule fois et devra être utilisé avant la fin de l'année 2014.

## **Modalités de sélection**

Les dossiers seront évalués par le Conseil Scientifique de l'Institut du Genre.

## **Calendrier**

Le dossier enregistré **en pdf** devra être soumis à l'adresse suivante : **[sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr](mailto:sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr)**

**Au plus tard le 14 février 2014 à minuit**

Pour plus d'information : Contact administratif : [sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr](mailto:sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr)